

Guide de concertation Déparis IV: Secteur "construction "

Dépistage Participatif des Risques

1. Les locaux et zones de travail

A discuter	Qui peut faire quoi de <u>concret</u> et quand?
<p>Les zones de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ Chantier, zones de stockage, approvisionnement, circulation ✦ Prévues dès l'installation du chantier ✦ De tailles suffisantes ✦ Peu encombrées par des matériaux, objets... ✦ Régulièrement déblayées, nettoyées, entretenues, agréables ✦ Fermées vis à vis des intrusions extérieures <p>Le nombre de Pers dans un espace de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ Pas trop grand: Le Pers peut travailler sans se gêner les uns les autres <p>Les voies d'accès et de circulation</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ Bien délimitées et signalées ✦ Bien dégagées et avec une bonne visibilité ✦ Pas encombrées par des matériaux, objets... ✦ Equipées des protections adéquates si nécessaire <p>Les espaces de rangement</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ Suffisants et facilement accessibles <p>La signalisation générale</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ Zones, étages, cages d'escalier, voies de circulation... <p>La propreté générale:</p> <p>Les locaux sociaux</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ Douches, toilettes, vestiaires, réfectoire... ✦ De taille suffisante, bien organisés, localisés et équipés ✦ Hygiéniques et confortables <p>Les issues de secours</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ Libres, bien visibles ✦ Signalées par les pictogrammes adéquats 	<p>Si problèmes sur chantier → entrepreneur</p> <p>Manque de discipline dans les grands bureaux : bruit, papiers, propreté (Adjt Fortuné)</p> <p>Respect du code de la route dans le Qu (abords bloc) (ADC Van Campenhout)</p> <p>Odeurs dans la cave, humidité dans les vestiaires Propreté des douches et cafétéria (CIC Van Puyenbroeck) Pas d'eau dans les distributeurs de boissons (Adjt Fortuné) Barre porte de secours défectueuse (Adjt Bourgeois)</p>
<p>Aspects à étudier plus en détails:</p>	




2. L'organisation du travail

A discuter	Qui peut faire quoi de <u>concret</u> et quand?
<p>L'organisation du travail</p> <ul style="list-style-type: none">✧ Bien définie, claire et satisfaisante pour tous✧ Elle permet le déroulement sûr et aisé des activités <p>Les circonstances de travail</p> <ul style="list-style-type: none">✧ Les outils, le matériel, les stocks, les imprévus, les demandes extérieures, le temps...✧ Permettent d'appliquer les procédures de travail normales et de faire un travail de qualité <p>La planification du travail</p> <ul style="list-style-type: none">✧ Un planning existe dans l'espace et dans le temps✧ Les risques d'interactions entre équipes, entreprises...sont pris en compte pour travailler en sécurité✧ Les protections sont placées le plus tôt possible avant l'apparition du risque de chute <p>Les co-activités entre entreprises et entre équipes</p> <ul style="list-style-type: none">✧ Bien programmées dans l'espace et dans le temps✧ Compatibles point de vue technique et de sécurité✧ Communications faciles et libres au cours du travail entre ouvriers des différents postes <p>Les moyens de communication</p> <ul style="list-style-type: none">✧ Voix, téléphones, talkie-walkie, gestes ...✧ Adéquats et agréables <p>La formation</p> <ul style="list-style-type: none">✧ De tous les ouvriers des différentes entreprises ou travaux✧ Informés à chaque stade du chantier sur<ul style="list-style-type: none">▪ Toutes les autres activités, surtout si risques majeurs▪ Les séquences des opérations▪ Les risques particuliers et les moyens de prévention	<p>Manque de temps</p> <p>GSM de service (Adjt Fortuné)</p> <p>Pas de remise à niveau systématique, si possibilité : problème de budget et planification</p>
<p>Aspects à étudier plus en détails:</p>	



3. Les risques de chute

A discuter	Qui peut faire quoi de <u>concret</u> et quand?
<p>Les protections collectives</p> <ul style="list-style-type: none">• Nature<ul style="list-style-type: none">◇ Contre les chutes supérieures à 2m◇ Contre les projections des matériaux et personnes◇ Trémies, cages d'ascenseurs, ouvertures extérieures et intérieures, trous..◇ Plate-formes, garde-corps, planchers de recueil, filets de retenue...• Etat<ul style="list-style-type: none">◇ Adéquates et en bon état◇ Ne sont jamais enlevées au cours des travaux <p>Les échafaudages</p> <ul style="list-style-type: none">◇ De qualité, stables, sûrs, en parfait état◇ Préférer les plateaux aux madriers comme planchers◇ Equipés de garde-corps et plinthes, filets de retenue◇ Montés par du personnel qualifié ou par une firme spécialisée <p>Les échelles, escabelles...</p> <ul style="list-style-type: none">◇ De qualité, stables, légères, en parfait état◇ Utilisées occasionnellement seulement◇ Utilisées en toute sécurité: stabilité, pieds anti-dérapants, inclinaison, fixations, dépassement du plancher d'accès... <p>Les travaux dangereux</p> <ul style="list-style-type: none">◇ Les travaux en bordure du vide◇ Les hauteurs des planchers et des filets de protection◇ Les points d'ancrage◇ Quand nécessaires, port des EPI: harnais, baudriers, stop chutes, absorbeurs d'énergie, lignes de vie... <p>Les sols</p> <ul style="list-style-type: none">◇ En bon état: de niveau, unis, solides, non glissants◇ Pas de dénivellations, trémies, trous, irrégularités	<p>Si problèmes sur chantier → entrepreneur</p>
<p>Aspects à étudier plus en détails:</p>	

4. Le levage et le transport des matériaux et des personnes

A discuter	Qui peut faire quoi de concret et quand?
<p>Les équipements de transport vertical et horizontal</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ <u>Séparés pour les personnes et les matériaux</u> ✦ Localisés et se déplacent à l'écart des lignes électriques ✦ Bien dimensionnés en fonction de la taille du chantier et du nombre d'ouvriers ✦ Bien disposés en fonction des phases successives de travail ✦ Élingues adaptées à la charge manutentionnée (nylon, chaîne, câble, palonnier) ✦ Matériel en règle de vérification par un bureau accrédité <p>Etat</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ Dimensionnés et entretenus par du personnel qualifié ✦ Equipés de dispositifs qui empêchent la décharge accidentelle du matériel ou des personnes transportées ✦ Les engins de levage de matériaux ne sont jamais utilisés pour le transport de personnes <p>Les voies de déplacement et les zones de manœuvre des machines et véhicules</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ Suffisamment larges, balisées et non encombrées ✦ Séparées des voies piétonnes et à l'écart des zones de travail ✦ Personne ne se trouve dans les zones de déplacement des charges ✦ Les charges ne sont pas déplacées au dessus des ouvriers <p>Les codes et signaux standards de manœuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ Les grutiers, conducteurs de machines et d'engins sont tous qualifiés ✦ Des systèmes de communications adéquats sont utilisés lorsque l'opérateur ne voit pas la charge... 	<p>Si problèmes sur chantier → entrepreneur</p> <p>Ascenseur du bloc en panne : action prise par le Qu</p>
<p>Aspects à étudier plus en détails</p>	

5. Les accidents de travail

A discuter	Qui peut faire quoi de concret et quand?
<p>Les vêtements de travail et Equipements de protection individuelle (EPI)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ Adaptés, disponibles, utilisés, entretenus, rangés... ✦ Sécurité: casques, chaussures de sécurité... ✦ Produits dangereux: masques, lunettes, gants ✦ Machines: lunettes (projections), gants 	<p>Pas toujours possible d'avoir la bonne taille</p>
<p>Les risques mécaniques</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ Se couper : scie, cutters, outils et matériaux divers, ... ✦ Se piquer : ferrailage, clous, outils pointus, ... ✦ Se cogner : tête, visage, membre ✦ Se faire entraîner : protection des machines escamotées, contact direct avec des parties mobiles, crémaillères, courroies ✦ Se faire écraser : chute de matériaux, effondrement, circulation d'engins de chantier, ... ✦ Se faire ensevelir : éboulement des fouilles lors des fondations ✦ Se brûler : source de chaleur directe ou indirecte 	<p>Si problèmes sur chantier → entrepreneur</p>
<p>Les procédures en cas d'accident</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ Claires, connues et appliquées <p>Les analyses des accidents du travail</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ Systématiques, complètes, utiles <p>Les premiers soins</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ Locaux et boîtes de secours ...bien localisés et adéquats ✦ Secouristes qualifiés disponibles en permanence 	<p>Défibrillateur : rien dans le bloc. Voir avec S4 (Adjt Fortuné)</p>
<p>Aspects à étudier plus en détails:</p>	

6. Les risques électriques et d'incendie

A discuter	Qui peut faire quoi de <u>concret</u> et quand?
<p style="text-align: center;">Les risques électriques</p> <p>L'installation électrique générale</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ Par des ouvriers qualifiés ✦ Mise à la terre signalée, bien isolée ✦ Equipée de différentiels, fusibles ✦ Protégée contre les impacts et l'humidité <p>L'équipement électrique: machines, équipement, groupe électrogène...</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ Mis à la terre, bien entretenu, isolé, protégé des impacts ✦ Connexions, boutons d'arrêt d'urgence en bon état ✦ Batteries en bon état et bien gérées... <p>Le matériel: fils, câbles, rallonges, prises de terre ...</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ En bon état et protégé contre les impacts et l'humidité ✦ Disposé de façon sûre sans gêner les voies de circulation de personnes et matériaux ✦ Evacué dès qu'ils ne sont plus utilisés <p>La formation</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ Bonne information sur les risques et les moyens de prévention 	<p>Etat des multiprises (T Crabeek)</p>
<p style="text-align: center;">Le risque incendie et explosions</p> <p>Les matières inflammables ou explosives</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ Quantité, stockage, ventilation, transport, signalisation... <p>Les sources: flamme nue, sources de chaleur (soleil) ou d'étincelles (machines), électricité statique..., signalisation</p> <p>Les moyens de lutte</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ Extincteurs, dévidoirs, bornes d'incendie..., signalisation <p>L'équipe d'intervention interne: formée, disponible</p> <p>Les consignes en cas d'incendie</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ Plans d'évacuation, alerte, alarme, voies et issues de secours, points de rendez-vous, tests d'évacuation... <p>La signalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ Zones de stockage, moyens de lutte, issues et éclairage de secours, plans par étage ... 	<p>La fermeture de certaines portes coupe-feu ne se fait pas en cas d'alarme incendie (T Crabeek)</p>
<p>Aspects à étudier plus en détails:</p>	



7. Le matériel de travail, les outils, les machines

A discuter

Le matériel, outils et machines

- ✦ Marteaux, pinces, pelles, pioches...machines fixes, portatives, de levage...
- ✦ Clairement répertoriés (inventaire)
- ✦ Adéquats pour chaque opération
- ✦ Aucun outil défectueux ou bricolé

L'entretien

- ✦ En bon état
- ✦ Entretien régulier, vérification approfondie annuelle par un Service Extérieur de Contrôle Technique
- ✦ Mis à l'écart en cas de problèmes (cordons abîmés, fissures, déchirures, usure générale...)
- ✦ Nettoyés et rangés selon les besoins en des endroits facilement accessibles autour des postes de travail
- ✦

Qui peut faire quoi de concret et quand?

Disponibilité d'appareils spécifiques (caméra thermique, luxmètre, télémètre, ...) S4 (T Crabeek)

Aspects à étudier plus en détails:



8. Les positions de travail

A discuter

Les positions de travail: confortables

- ✦ Si possible assis sur un siège de qualité, stable et confortable
- ✦ Le dos droit: pas de flexions ou torsions
- ✦ La tête droite: pas de flexions, extensions, rotations
- ✦ Les épaules relâchées: pas haussées
- ✦ Les bras près du corps: pas écartés ou levés
- ✦ Les mains en position normale: non fléchies
- ✦ Les deux pieds sur le sol ou un repose-pied
- ✦ Pas à genoux ou accroupi
- ✦ Pas de positions défavorables répétées ou prolongées

Les hauteurs de travail

- ✦ Tables, étagères, machines-outils, scies...
- ✦ Les plans de travail sont stables
- ✦ Ils permettent une position de travail confortable et sûre

Qui peut faire quoi de concret et quand?

Si problème particulier, demande spécifique via la médecine du travail

Aspects à étudier plus en détails:



9. Eclairage, bruit, climat

A discuter

L'éclairage

- **L'éclairage des locaux et du travail lui-même**
 - ✦ Ni trop, ni trop peu
 - ✦ Suffisant pour une vision précise du travail et des zones de passage
- **Pas de reflet ni éblouissement**
 - ✦ Sur les tables, les surfaces métalliques ou en verre, les feuilles de plastique... en particulier par le soleil
 - ✦ Pas de vue directe des sources de lumière
- **L'uniformité de l'éclairage**
 - ✦ Des zones de travail et de passage (escaliers...)
- **Les lampes, projecteurs, luminaires**
 - ✦ Bien localisés
 - ✦ Propres, nettoyés régulièrement
 - ✦ Remplacés rapidement quand défectueux
- **L'éclairage de secours:** bien localisé et en bon état

Le bruit

- **La facilité pour se parler:** à une distance de 1 mètre
- **Les EPI:** (bouchons, casque,...)
 - ✦ Disponibles et utilisés quand le bruit est élevé
- **Les activités bruyantes** (compresseurs...)
 - ✦ Le plus à l'écart possible des autres postes de travail
- **Les machines ou installations bruyantes**
 - ✦ Moteurs, soufflettes, disqueuses, aspirations locales, extraction...
 - ✦ Bien entretenues, capotées
- **Les moyens de communication**
 - ✦ Tiennent compte du bruit ambiant

Le climat

- **L'organisation du travail**
 - ✦ Permet de ne pas travailler sous la pluie ou le soleil important
- **En cas de fortes ou faibles températures ou de pluie:** des dispositions spécifiques sont prises
- **Pas de courants d'air:** par les fenêtres et portes
- **Les vêtements de travail**
 - ✦ Confortables: bleu de travail ...
- **Les vêtements de protection**
 - ✦ Si nécessaires
 - ✦ De qualité, adaptés et confortables (isolants, imperméables, contre le soleil...)
- **Les boissons:**
 - ✦ Eau fraîche ou boissons chaudes disponibles s'il fait trop chaud ou trop froid

Qui peut faire quoi de concret et quand?

Stores à réparer (Adjt Bourgeois P)

Beaucoup de bruit dans les grands bureaux (voir pt 1)

Les radiateurs chauffent trop fort, placement de vanne thermostatiques (Adjt Bourgeois P)

Aspects à étudier plus en détails:



10. L'hygiène atmosphérique risques chimiques (solides, liquides ou gaz)

A discuter

Les risques chimiques

- ✧ L'inventaire est disponible et à jour
- ✧ La documentation sur les risques est disponible

La formation: sur les procédures et les risques

Les procédures

- ✧ D'utilisation: claires et respectées (mélanges, dosages)
- ✧ En cas d'incident (renversement, éclaboussure...) respectées
- ✧ En cas de matériaux dangereux: amiante, plomb...

L'étiquetage: récipients adéquats et bien étiquetés

Les stocks

- ✧ Les produits toxiques, corrosifs, inflammables... sont stockés dans des espaces appropriés, isolés et signalisés

Les poussières, copeaux, huiles, vapeurs...

- ✧ Evacués (ventilation, aspiration...) sans mises en suspension ou dispersion
- ✧ Organisation de chantier ou matériel pour éviter les poussières ; aspirateur intégré, goulotte d'évacuation, arrosage des poussières,...
- ✧ Pas d'usage de machines à moteur thermique dans un milieu confiné.

Les déchets

- ✧ Amiante, peinture à base de plomb, mousses polyuréthane, fongicides, mэрule...
- ✧ Les déblais
- ✧ Evacués dans des récipients (containers, packs, poubelles) adéquats

Les infections: insectes, vaccin tétanos...

La signalisation

- ✧ Adéquate et respectée: interdiction de fumer, locaux à risque...

Les EPI: gants, masques, lunettes, vêtements...

- ✧ Adéquats, disponibles et utilisés

Qui peut faire quoi de concret et quand?

EPI OK

Aspects à étudier plus en détails:



11. L'autonomie et les responsabilités individuelles

A discuter	Qui peut faire quoi de <u>concret</u> et quand?
<p>Les ordres et attentes: claires, comprises et sans contradictions</p> <p>Le degré d'initiative</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ Chacun peut adapter son mode de travail sans perturber le travail de l'équipe <p>L'autonomie</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ Chacun peut quitter son poste et prendre une courte pause (toilettes, boissons) sans perturber le travail <p>La liberté de contact</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ Chacun prend lui-même les contacts qu'il juge nécessaires avec les services périphériques (entretien, achats, qualité...) ou extérieurs <p>Le niveau d'attention: moyen en fonction:</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ De la gravité des actions à prendre ✦ Du caractère imprévisible des événements <p>Les décisions</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ Le nombre de choix est limité ✦ Les informations sont disponibles ✦ Elles ne sont pas trop difficiles à prendre ✦ La vitesse de réaction nécessaire est normale <p>Les responsabilités</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ Chacun connaît les siennes et les apprécie ✦ Ni trop lourdes, ni trop légères <p>Les erreurs</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ Chacun corrige lui-même ses erreurs éventuelles 	<p>Ordres pas toujours clairs, pas de marche à suivre, manque d'infos</p>

Aspects à étudier plus en détails:



12. Le contenu du travail

A discuter	Qui peut faire quoi de <u>concret</u> et quand?
<p>L'intérêt du travail: intéressant et diversifié</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ Tâches préparatoires, contrôle qualité, retouche, entretien... <p>Les compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ Le travail de chacun correspond à sa fonction et à ses compétences professionnelles ✦ Le personnel d'entretien des machines et les conducteurs d'engins savent lire des plans, documents et manuels d'instruction ✦ Il permet d'utiliser et de développer ces compétences <p>Informations et formation professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ De tous: jeunes, intérimaires, plus anciens ✦ Spécifiques au travail de chacun ✦ Sur les procédures de travail ✦ A l'embauche et de façon périodique ✦ Lors de tout changement ou toute variation d'activité ou de fonction <p>Informations et formation sur les risques</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ Mesures de prévention ✦ A chaque stade de la construction 	<p>Remise à niveau ?</p> <p>Du Pers avec une certaine expertise n'est pas remplacé</p> <p>reprise-remise de service peu efficace ou inexistante</p>

Aspects à étudier plus en détails:



13. Les contraintes de temps

A discuter	Qui peut faire quoi de <u>concret</u> et quand?
<p>Les horaires et le programme de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ Connus suffisamment à l'avance <p>Le rythme de travail: pas excessif</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ Le travail en retard peut être résorbé rapidement <p>L'autonomie du groupe: il s'organise lui-même concernant</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ Les horaires et les congés ✦ La répartition du travail, les pauses, les rotations ✦ La récupération des retards de production ✦ Les heures supplémentaires ✦ Le travail supplémentaire ou en dernière minute <p>Les interruptions dans le travail</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ Peu d'imprévus <p>Les pauses</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ Fréquentes et courtes ✦ Organisées en fonction de la lourdeur du travail, de la pénibilité des postures, du caractère répétitif, de la fatigue mentale. 	<p>Difficulté de concilier télétravail et réunion : changer le jour n'est pas toujours possible.</p>
<p>Aspects à étudier plus en détails:</p>	



14. Les relations de travail au sein du personnel et avec la hiérarchie

A discuter	Qui peut faire quoi de <u>concret</u> et quand?
<p>Les interactions et communications</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ Au cours du travail entre ouvriers des différents postes ✦ Toujours possibles, faciles et libres, tant sur le travail que sur d'autres sujets ✦ L'organisation du travail et des espaces permet de se voir <p>La répartition du travail: équitable au sein du groupe</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ Chacun connaît exactement son travail et son rôle <p>L'entraide entre ouvriers pour des problèmes de travail</p> <p>La concertation pour le travail: régulière</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ Entre le personnel, les services et la hiérarchie ✦ Pour définir, planifier et se répartir le travail ✦ Pour solutionner les problèmes <p>Les relations avec les intervenants extérieurs</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ Bonne entente, climat de concertation <p>La hiérarchie: connue, appréciée et respectée</p> <p>Les relations avec la hiérarchie</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ Bonne entente, confiance, collaboration et bon climat social ✦ Pas de relations tendues ou conflits d'intérêt... ✦ Support en cas de difficultés de travail ou personnelles ✦ Délégations... <p>Les suggestions et critiques des ouvriers</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ Entendues et suffisamment prises en compte ✦ Les problèmes sont signalés. <p>Les évaluations</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ Chacun sait comment son travail est évalué ✦ Quand et comment il est contrôlé ✦ Il en connaît les critères et les conséquences ✦ Chacun est informé des résultats de son évaluation ✦ Le travail de chacun est suffisamment apprécié 	<p>Manque d'infos → prendre contact avec la personne</p> <p>Le commandement accepte trop de travail et il est mal redistribué</p> <p>Mauvaise concertation et communication avec les équipes</p> <p>Vision du chef à améliorer : aller moins dans les détails, avoir plus une vue d'ensemble</p>
<p>Aspects à étudier plus en détails:</p>	



15. L'environnement psychosocial

A discuter

Les promotions: possibles

- ✧ Selon des critères objectifs et clairs
- ✧ Connus et approuvés par tous
- ✧ En fonction des performances et sur base des évaluations

Les discriminations: aucune

- ✧ Ni en fonction de l'âge, du sexe ou des origines
- ✧ Ni à l'engagement, ni pour les promotions

L'emploi

- ✧ Stable
- ✧ Confiance en l'intégrité et l'avenir de l'entreprise
- ✧ Les problèmes de remplacement des absents, intérimaires sont bien traités

Les salaires

- ✧ Correspondent aux compétences et au travail réalisé

Le conseil d'entreprise et le CPPT: satisfaisants

La direction de chantier

- ✧ Bonnes relations et cohésion entre le maître de l'ouvrage, l'architecte et l'entrepreneur
- ✧ Discussion des retards et surcoût

Les problèmes psychosociaux

- ✧ Insatisfaction, stress, harcèlement, problèmes personnels...
- ✧ Les structures et procédures d'accueil existent et sont utilisées
- ✧ Des informations sont données
- ✧ Des actions préventives sont menées

Les conditions de vie en entreprise

- ✧ Permettent un développement personnel et professionnel
- ✧ Sont compatibles avec une vie privée satisfaisante (famille...)
- ✧ Tous les ouvriers sont globalement satisfaits

Qui peut faire quoi de concret et quand?

La méthode de résolution des problèmes / conflits n'est pas toujours adéquate

Aspects à étudier plus en détails:



BILAN FINAL

Reportez ici les appréciations générales des rubriques,
En coloriant la case en vert 😊, en orange 😐 ou en rouge ☹️.

Situation de travail:			
1. Les locaux et zones de travail	😊	😐	☹️
2. L'organisation du travail	😊	😐	☹️
3. Les risques de chute	😊	😊	☹️
4. Le levage et le transport des matériaux et des personnes	😊	😊	☹️
5. Les accidents de travail	😊	😊	☹️
6. Les risques électriques et d'incendie	😊	😐	☹️
7. Le matériel de travail, les outils, les machines	😊	😐	☹️
8. Les positions de travail	😊	😊	☹️
9. Eclairage, bruit, climat	😊	😐	☹️
10. L'hygiène atmosphérique	😊	😊	☹️
11. L'autonomie et les responsabilités individuelles	😊	😐	☹️
12. Le contenu du travail	😊	😐	☹️
13. Les contraintes de temps	😊	😊	☹️
14. Les relations de travail au sein du personnel et avec la hiérarchie	😊	😐	☹️
15. L'environnement psychosocial	😊	😊	☹️

Inventaire des propositions d'amélioration Et des études complémentaires à réaliser

Reportez ici les actions concrètes susceptibles d'être prises directement,
Indiquées dans le cadran droit des 18 rubriques
Ainsi que les aspects à approfondir par une Observation détaillée,
Indiqués dans le cadre inférieur des 18 rubriques.

N°	Qui?	Fait quoi et comment?	Coût €	Quand?	
				Projeté	Réalisé
1	ADC Van Campenhout	Demander au Comd Qu pour faire des rappels du respect du code de la route dans le Qu,			
2	CIC Van Puyenbroeck	Propreté des douches et cafétéria : demande au responsable pour prendre des mesures			
3	Adj. Bourgeois P	Barre porte de secours : WO à demander au srt tech			
4	Adj. Fortuné	Manque de discipline dans les grands bureaux : bruit, papiers, propreté : Informer le comd Cie pour un rappel			
5	Adj. Fortuné	Pas d'eau dans les distributeurs de boissons : demande au responsable R Degrove			
6	Adj. Fortuné	Demande au S4 pour des GSM de service			
7	Adj. Fortuné	Demande au S4 pour un défibrillateur dans le bloc			

8	Crabeek T	Demande au S4 pour ctrl et remplacement éventuel des multiprises			
9	Crabeek T	Certaines portes coupe-feu ne ferment pas en cas d'alarme incendie : WO à demander au Srt Tech			
10	Crabeek T	Mat spécifique à demander au S4			
11	Adj Bourgeois P	Stores à réparer : WO à demander au Srt Tech			
12	Adj Bourgeois P	Vannes thermostatiques à installer pour réguler la température dans les grands bureaux ; WO à demander au Srt Tech			
	Ligne hiérarchiq ue	Divers problèmes avec les ordres, le travail, les formations, ...			